



Paris, le 7 mai 2010

Madame BACHELOT NARQUIN  
Ministre de la santé, de la jeunesse et des sports  
Ministère de la santé  
14 avenue Duquesne  
75007 PARIS

*Lettre recommandé avec AR*

**Objet : Préavis de grève spécifique aux infirmiers anesthésistes.**

Madame la Ministre,

Nous avons l'honneur de vous informer que le Syndicat National des Infirmiers Anesthésistes dépose un préavis de grève national, reconductible, à partir du mardi 11 mai 2010 jusqu'au 31 mai inclus.

Ce préavis prendra effet le 10 mai à 20 heures.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce préavis concerne l'ensemble des infirmiers anesthésistes, cadres et cadres supérieurs infirmiers anesthésistes relevant :

- des établissements visés par la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986,
- des établissements sanitaires et sociaux privés participant au service public hospitalier

Nos revendications sont :

- la réouverture des négociations salariales pour la fonction publique hospitalière
- le maintien dans la catégorie active pour la FPH et prise en compte de la pénibilité
- ouverture de négociations salariales dans les conventions collectives FEHAP et CLCC
- la reconnaissance de notre diplôme à un grade de Master

Conformément aux articles L2512-2 et suivants du Code du Travail, nous nous tenons à votre disposition pour entamer de nouvelles négociations.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Marie-Ange SAGET  
Présidente